

Brève. La gourme Short item. Strangles

François Valon (1) (francois.valon@wanadoo.fr), Xavier D'Ablon (2)

(1) Clinique vétérinaire du parc de Brière, Saint-André-des-Eaux

(2) Clinique vétérinaire de la Côte fleurie, Deauville

Mots clés: Gourme, *Streptococcus equi subspecies equi*, équidés, épidémiologie

Keywords: Strangles, *Streptococcus equi subspecies equi*, equines, epidemiological surveillance

La gourme est une maladie des équidés ancienne et ubiquitaire. C'est une maladie infectieuse bactérienne (*Streptococcus equi subspecies equi*) très contagieuse: la morbidité peut atteindre 100 %. Habituellement, elle se manifeste par un syndrome fébrile avec abattement puis jetage nasal purulent, suivi d'une hypertrophie des nœuds lymphatiques maxillaires et rétro-pharyngiens qui généralement s'abcèdent. La mortalité reste faible (1 à 5 %). Elle est due aux complications ou aux formes erratiques qui peuvent être sévères. Le temps d'indisponibilité moyenne des animaux malades est de 20 jours. Il faut au minimum trois mois pour éradiquer la maladie d'un effectif. Les conséquences économiques peuvent être graves. Environ 10 % des chevaux deviennent porteurs asymptomatiques pendant plusieurs semaines voire plusieurs mois. Le site de portage de *S. equi* chez ces animaux a été identifié comme étant les poches gutturales. La détection des porteurs asymptomatiques est fondamentale dans la prévention de cette maladie.

La gourme est surveillée par le RESPE depuis 2004 dans le cadre de son réseau syndrome respiratoire aigu (SRA). L'étude des résultats (entre mai 2006 et mai 2007) à partir de 57 déclarations de « syndrome gourme » confirme l'aspect enzootique de la gourme en France et apporte un éclairage intéressant, notamment sur les populations les plus exposées [1].

La population la plus touchée est représentée par les poneys, population généralement sous médicalisée mais vivant à proximité ou dans les établissements de chevaux de selle (Figure 1). Contrairement aux données de la littérature, Les animaux affectés ne sont pas significativement plus jeunes que les animaux non affectés (Figure 2).

Dans cette étude, le diagnostic de gourme est confirmé par le laboratoire dans 36 % (19/53) des foyers déclarés à partir des critères cliniques retenus. Recourir au laboratoire est important pour établir un diagnostic de certitude précoce et prendre les mesures pour éviter la contagion.

Cette affection sévit aussi sous forme d'épizooties et touche particulièrement les centres équestres et les élevages. Chaque année, des haras doivent limiter la circulation de reproducteurs ou arrêter les saillies. Des mesures sanitaires sont aussi régulièrement appliquées avec difficulté pour contrôler l'évolution des foyers et particulièrement les semaines précédant les championnats de poneys rassemblant parfois plusieurs milliers de concurrents.

La prévention de nouvelles épizooties justifie cette surveillance et impose une meilleure circulation des informations ainsi qu'une meilleure connaissance de la gravité de cette maladie par la filière. Sa prophylaxie dans les effectifs impose l'isolement des malades et implique la détection des chevaux porteurs asymptomatiques (convalescents ou en incubation) au moment de leur introduction. La vaccination peut être préconisée dans les effectifs à risque si un vaccin est de nouveau disponible.

Références bibliographiques

Valon F, D'Ablon X, Pitel PH, Cazin R, Roques C, Cadoré JL. 2008 La Gourme chez le cheval - Étude clinique, bilan de l'enquête épidémiologique du RESPE. Bulletin des GTV, N°45, p 9.



Cheval atteint de gourme (abcédation ganglionnaire)

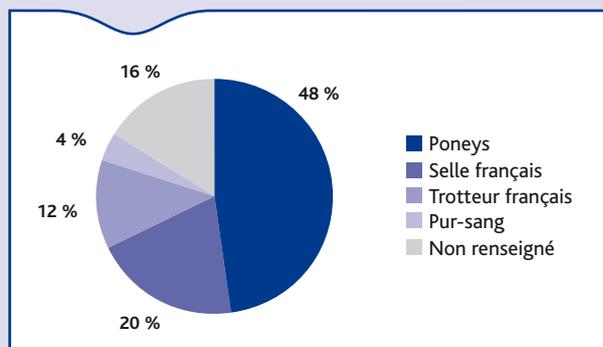


Figure 1. Répartition des foyers de gourme en fonction des races (Source RESPE)

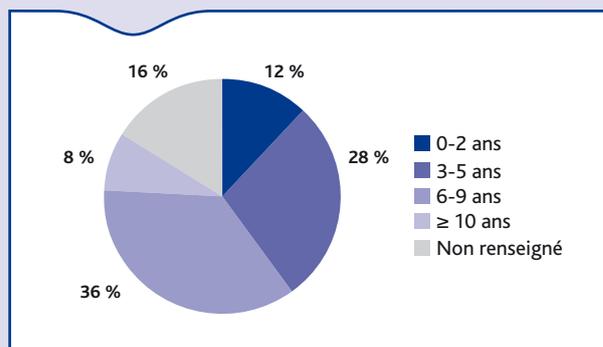


Figure 2. Répartition des cas de gourme en fonction de l'âge (Source RESPE)